

Reçu le 19/06/2022

Publié le 27/06/2023

**LES MARQUEURS DE RELATION LOGIQUE DANS LA PRESSE  
FRANCOPHONE DU CAMEROUN : ESSAI D'ANALYSE  
ARGUMENTATIVE**

**LOGICAL RELATIONSHIP MARKERS IN THE FRANCOPHONE  
PRESS OF CAMEROON: ARGUMENTATIVE ANALYSIS**

**Marcelin-Achilles ALIMA\***

**École normale supérieure de Yaoundé, Cameroun**

**Résumé**

La présente réflexion porte sur l'argumentativité des connecteurs logiques dans la presse. Elle répond à la question : comment se comportent ces marqueurs en contexte d'information ? À travers la théorie de l'argumentation dans la langue, l'analyse de ces morphèmes prouve que les rédacteurs déploient une force argumentative qui contribue à transformer des énoncés explicatifs en énoncés argumentatifs.

**Mots-clés :** argumentation, connecteur, morphème, argumentativité, marqueur

**Abstract**

This reflection focuses on the argumentativeness of logical connectors in the press. It answers the question: how do these markers behave in an information context? Through the theory of argumentation in language, the analysis of these morphemes proves that writers deploy an argumentative force that contributes to transforming explanatory statements into argumentative statements.

**Keywords :** argumentation, connector, morpheme, argumentativeness, marker

**Introduction :** le texte, qu'il soit littéraire ou non, s'inscrit dans un ensemble de contextes à travers lesquels s'exprime son appartenance à une histoire, à une société ou à une culture. Cet ensemble soumet tout énoncé aux usages linguistiques locaux. C'est le cas de la presse écrite au Cameroun. En effet, les rédacteurs y déploient des stratégies tributaires de la dimension et de la visée discursive à travers les connecteurs logiques. La présente étude s'intéresse donc aux stratégies argumentatives, plus précisément à la connexion logique dans les écrits de la presse ; en ce qui concerne uniquement l'expression de la cause, de la conséquence, de la concession et de l'opposition. Dans ce sens, l'enjeu de cet article est de déterminer la visée argumentative des connecteurs logiques dans des textes majoritairement explicatifs. Ainsi, quel est le véritable rôle que jouent ces marqueurs et quelles en sont les valeurs dans les écrits journalistiques ? Plus précisément comment se comportent-ils en contexte d'information ? La

---

\* Auteur correspondant alimos84@yahoo.fr

réponse à cette question exige de présenter d'abord le cadre théorique et la méthodologie avant de faire ressortir les différentes valeurs et visées des connecteurs étudiés.

## **1. CADRE THÉORIQUE : L'ARGUMENTATION DANS LA LANGUE**

Ayant pour pères fondateurs Anscombe et Ducrot, cette théorie s'identifie comme l'étude des orientations sémantiques et des enchaînements des énoncés. Ce qui range la notion d'argumentation dans la classe des faits de langue et non de discours. Ducrot (1983 :7) fait ainsi ressortir quatre opérations principales à savoir : l'inférence, la visée argumentative, l'acte d'argumenter et l'orientation argumentative. Pour lui, un énoncé présente son énonciation comme produit d'une inférence lorsqu'il « la présente comme autorisée par un fait X, qui peut être un élément de la situation, une énonciation précédente, un fait signalé auparavant par un énoncé du locuteur ou d'un interlocuteur ». La visée argumentative c'est quand un énoncé « présente certains des éléments sémantiques qu'il contient comme susceptibles, selon leurs énonciateurs, de faire admettre, en suivant un trajet déterminé, telles ou telles conclusions ». En outre, Ducrot (1983 : 8) pense que l'argumentation est « l'acte que le locuteur d'un énoncé accomplit lorsqu'il s'assimile à tel ou tel énonciateur dont il prend en charge la visée argumentative : l'acte d'argumentation accompli dans un énoncé X mais Y est ainsi celui qui exploite une visée argumentative liée au segment Y ».

Pour Anscombe et Ducrot (1988 :113), le but premier d'un énoncé est d'orienter le destinataire vers des conclusions. Cette considération fait de l'argumentation une partie intégrante de la langue et la place au cœur du sens de tout énoncé. Dans ce sens, Anscombe (1995 :118) s'appuie sur la théorie des topoï qu'il définit comme des « principes généraux qui servent d'appui aux raisonnements mais ne sont pas des raisonnements ».

Cette conception s'éloigne un peu de la rhétorique aristotélicienne. Car la rhétorique se propose d'examiner les stratégies de discours. Plantin (1996 :18) le confirme quand il énonce qu'en rhétorique, « l'argumentativité est à rechercher dans le mode d'organisation des discours ». Par contre, l'argumentation dans la langue n'entend pas analyser les stratégies de persuasion, ni même s'attacher au discours. Elle travaille plutôt sur les topoï et les connecteurs dits argumentatifs qui permettent l'enchaînement des énoncés en langue.

Par ailleurs, Amossy (2000 :32) considère que « l'analyse argumentative s'attache à un vaste corpus qui va de la conversation quotidienne au texte littéraire en passant par le discours politique ou journalistique ». En effet, ce sont des attitudes énonciatives de base que l'on retrouverait dans un corpus large d'actes communicatifs regroupés au nom de leur orientation pragmatique et au-delà de leur ancrage situationnelle. Il faut alors distinguer la visée argumentative de la dimension argumentative.

### **1.1. Visée argumentative**

Selon Charaudeau (2005 : 12), « tout acte de langage émane d'un sujet qui gère sa relation à l'autre (principe d'altérité) de façon à l'influencer (principe d'influence) tout en devant gérer une relation dans laquelle le partenaire a son propre projet d'influence (principe de régulation) ». Ce qui pose le problème de l'argumentativité de tout discours. En d'autres termes, tout discours est-il argumentatif ? Les positions sur ce sujet divergent largement. La rhétorique classique, définie comme art de persuader et en ce sens synonyme

d'argumentation, considère que seuls certains genres de discours relèvent de son domaine. Perelman (1977) étend l'empire rhétorique à un ensemble beaucoup plus vaste qui comprend, comme il ressort de ses exemples, aussi bien le discours philosophique que celui littéraire. Mais, il ne limite pas l'argumentation à une tentative de mobiliser les moyens du langage pour susciter l'adhésion des esprits à la thèse proposée à leur assentiment.

Les théories contemporaines de l'argumentation s'inscrivent, par conséquent, dans le sens de cette délimitation en distinguant nettement des autres les discours qui ont pour but d'agir sur l'auditoire par le moyen du raisonnement entendu comme parole et raison. C'est dans ce sens que se dévoile la visée argumentative, car selon Beauvois et Joule (1987 : 48), le processus d'argumentation est mis en œuvre de manière discrète, sans que son interlocuteur ne sache qu'il est l'objet d'une sollicitation.

En outre, la visée argumentative peut être comprise comme synonyme de la visée persuasive. Oléron (1987 : 4) prouve à ce sujet que « l'argumentation est la démarche par laquelle une personne - ou un groupe - entreprend d'amener un auditoire à adopter une position par le recours à des présentations ou assertions - arguments - qui visent à en démontrer la validité ou le bien-fondé ». Ce point de vue laisse ainsi croire que la visée argumentative est caractéristique d'un nombre réduit de textes. Elle est beaucoup plus présente dans des textes politiques et des plaidoiries où elle a par exemple pour objectif de faire admettre l'innocence de l'inculpé. Cependant, elle s'oppose littéralement à la dimension argumentative.

## 1.2. La dimension argumentative

Maingueneau (1991 :228) se demandait s'il est possible de délimiter des énoncés proprement argumentatifs ; si l'ensemble des énoncés ne possède pas, de près ou de loin, une dimension argumentative. Selon lui, l'utilisation du langage dans son contexte dialogique comporte toujours une dimension argumentative ; même quand il n'y a pas de projet avoué ni de stratégies perceptibles. Plantin (1996 :18) le résume en ces termes :

*toute parole est nécessairement argumentative. C'est un résultat concret de l'énoncé en situation. Tout énoncé vise à agir sur son destinataire, sur autrui, et à transformer son système de pensée. Tout énoncé oblige ou incite autrui à croire, à voir, à faire, autrement.*

Nous voyons à travers ce point de vue que tout énoncé comporte une certaine argumentativité. Celle-ci échappe parfois à l'auteur du texte. Vu sous cet angle, la conception de l'argumentation est plus large et s'entend comme une tentative visant à modifier, à infléchir, ou tout simplement à renforcer, par les moyens du langage, la vision des choses que se fait l'allocutaire. Les propos de Grize (1990 :41) viennent en appui à cette thèse. Pour lui,

*argumenter dans l'acception courante, c'est fournir des arguments, donc des raisons, à l'appui ou à l'encontre d'une thèse [...] Mais il est aussi possible de concevoir l'argumentation d'un point de vue plus large et de l'entendre comme une démarche qui vise à intervenir sur l'opinion, l'attitude, voir le comportement de quelqu'un.*

Grize fait ainsi une nette distinction entre visée argumentative et dimension argumentative que d'aucuns considèrent comme inhérente à tout type de discours. Dans le même ordre d'idées, Bassano et Champaud (2000 :176) stipulent que,

*argumenter, du point de vue linguistique [...], consiste à effectuer dans un discours des enchaînements de type conclusif, ou, en d'autres termes, à réaliser des suites d'énoncés*

*dont les uns sont utilisés comme des arguments et les autres comme les conclusions qu'on en tire.*

Cette définition laisse entendre qu'une fonction argumentative repose sur des enchaînements discursifs déterminés à la fois par les faits exprimés dans les énoncés et par la structure de ces énoncés et le matériau linguistique lui-même. Par ailleurs, il ne faut pas confondre la simple transmission d'un point de vue sur les choses qui n'entend pas modifier les positions de l'allocutaire avec l'entreprise de persuasion soutenue par une intension consciente et offrant des stratégies bien programmées à cet effet.

## **2. METHODOLOGIE**

L'approche méthodologique de cette étude repose sur un travail mécanique de collecte et de dépouillement des occurrences. À cet effet, notre corpus est composé de cinq organes de presse parmi lesquels : *Cameroon Tribune*, *Mutations*, *Le jour*, *Le messenger*, *La Nouvelle Expression*. Nous les avons abrégés de la manière suivante : *Cameroon Tribune* (CT), *Mutations* (MT), *Le jour* (LJ), *Le messenger* (LM), *La Nouvelle Expression* (LNE).

Avant de commencer l'opération de collecte des occurrences, nous avons classé ces journaux par organe, et dont la tranche chronologique définie va de Janvier 2006 à décembre 2013. Cependant, nous précisons que nous n'avons pas exploité tous les numéros parus pendant cette période ; mais uniquement ceux auxquels nous avons eu accès.

Ayant répertorié 967 occurrences, nous avons procédé au classement. Ledit classement tenait d'abord compte des catégories de connecteurs : cause, conséquence, opposition et concession, car notre étude se limite à ces quatre classes de marqueurs. Ensuite ont suivi la morphologie, la syntaxe et la valeur argumentative. Le classement morphologique procède selon que le morphème appartienne à *car*, *puisque*, *donc*, *ainsi*, *mais*, *tandis que*, *cependant*, etc. Celui syntaxique est fonction de la distribution ou mieux la construction syntaxique à laquelle est prêté le marqueur. En d'autres termes, il s'agit de la position qu'occupe le connecteur par rapport à son environnement discursif. Le critère argumentatif repose enfin sur certaines variantes ou valeurs à savoir la justification, l'explication, la réfutation, la restriction, la rectification ou la nuance.

## **3. LES VALEURS ARGUMENTATIVES DES CONNECTEURS DANS LA PRESSE**

La valeur argumentative d'un énoncé s'articule autour de sa capacité à persuader, à convaincre. C'est dans cette perspective que nous mettrons l'accent sur la cause, la conséquence, la concession et l'opposition.

### **3.1. La portée argumentative des connecteurs de cause**

Dans la presse, les connecteurs de cause s'expriment à travers la coordination, la subordination et les prépositions.

#### **3.1.1. Les coordonnants causals**

S'agissant de la coordination, elle est assurée par *car*. Hormis sa valeur de simple coordination, l'une des valeurs argumentatives de *car* est la justification énonciative. Ainsi,

mise à part la fonction de coordination, *car* assure la fonction de justification dans un énoncé. Cette fonction est mise en exergue dans les phrases [1] ci-après :

- 1a- Il a dit aux jeunes étudiants qu'il était important qu'ils fassent bien leur travail, *car* c'est à partir de là qu'on pourrait leur confier d'autres enquêtes. *LJ*, 0127, 26/03/2008, p2, c2, 14.
- 1b- Les Etats-Unis veulent se protéger d'attaques terroristes, *car* leur perte « affecterait de manière significative » la sécurité américaine. *LNE*, 320, 27/12/2010, p7, c1, 159.
- 1c- Le nouveau magistrat municipal devra disposer d'une morale et d'une disponibilité à toute épreuve, *car* il sera le seul à pouvoir sortir sa localité d'un désir ardent de s'arrimer dans les NTIC. *MT*, 961, 10/08/2007, p7, c3, 15.

L'objectif premier des journalistes est d'informer les populations. De ce fait, s'ils emploient la conjonction de cause *car* dans le récit des faits, c'est nécessairement parce que ces faits peuvent faire l'objet d'une contestation par les lecteurs. Voilà pourquoi, dans un premier temps, ce connecteur est fréquent.

En effet, dans l'énoncé [1a], l'auteur emploie *car* pour taire toute volonté de remise en question de l'énonciation selon laquelle les conseils auraient été donnés aux jeunes étudiants. En [1b], le journaliste rédacteur justifie pourquoi il énonce que les États-Unis veulent se protéger d'attaques terroristes vu que son allocutaire pourrait se demander pourquoi il le dit de cette manière et non d'une autre. Dans l'exemple [1c], l'auteur présente également les raisons de son énonciation qui peut faire l'objet d'une contestation de la part des lecteurs. Bref, les rédacteurs de la presse écrite cherchent, à travers l'emploi de *car*, à légitimer les informations qu'ils livrent. Dans ce sens, l'allocutaire est convaincu de la vérité des faits et peut changer d'opinion. Il s'agit donc d'une valeur argumentative de vérité, une volonté de persuasion de la part des journalistes de la presse.

### 3.1.2. La subordination causale

Deux principales conjonctions représentent la subordination causale dans la presse. Il s'agit de *parce que* et *puisque*. Étudier leur valeur argumentative nous invite à les examiner cas par cas. *Parce que* est un connecteur multifonctionnel qui, d'après De Fornel (1989 :178), a des lectures différentes selon le domaine dans lequel il s'applique. Ainsi, il va s'appliquer soit dans le domaine du contenu, soit dans le domaine épistémique, lequel nous développons. Dans les énoncés suivants, la conjonction *parce que* s'applique dans le domaine épistémique.

- 2a- Albert Dzungang a exprimé sa colère et sa détresse *parce que* convaincu de ce que le régime veut exploiter à des fins politiciennes l'image de certains hommes d'église. *LNE*, 3018, 14/07/2011, p2, c1, 137.
- 2b- Une résolution a été prise demandant au directeur et son adjoint de collaborer et il est nécessaire qu'ils le fassent *parce qu'*ils ne maîtrisent pas la réglementation camerounaise. *CT*, 9792, 23/02/2011, p7, c5, 163.
- 2c- Ladite marche avait été envisagée *parce que* « les multiples démarches entreprises étaient restées vaines. *LM*, 3302, 11/03/2011, p4, c1, 110.

La conjonction contenue dans les énoncés ci-dessus peut être interprétée comme choisie par les rédacteurs pour unir causalement deux entités logiques avec une visée argumentative. La lecture de ces exemples correspond à l'application de la conjonction dans le domaine épistémique, c'est-à-dire comme connecteur argumentatif qui introduit un argument pour une conclusion, réalisée par un acte discursif directeur.

En fait, il existe une relation de causalité dans le monde réel telle que, en [2a], la colère et la détresse d'Albert Dzungang ne sauraient aller sans cause. Il y a toujours un mobile, un fait qui est à l'origine du résultat qu'on présente. L'exploitation des hommes d'église à d'autres fins constitue une prémisse menant à la colère et la détresse. En [2b], c'est la non maîtrise de la réglementation camerounaise qui entraîne l'appel à la collaboration du directeur

et son adjoint. En [2c], le non aboutissement des multiples démarches est à l'origine de la programmation de la marche. Bien qu'il soit au passé, *parce que* ne perd pas sa valeur épistémique vu que le mode indicatif est conservé. En clair, l'emploi de *parce que* amène les rédacteurs à conclure à travers le fait contenu dans la conséquence. Cette manière de procéder dissipe le doute chez les lecteurs qui sont enclins à connaître la vérité. La justification et l'explication exprimées à travers *parce que* sont donc un moyen, pour les médias écrits, de crédibiliser les faits qu'ils relatent.

Par ailleurs, on caractérise les rapports de subordination de *puisque* selon le sens de la subordonnée qu'il introduit. À cet effet, *puisque* entraîne une justification causale dans les énoncés ; ce qui nous ramène aux conditions de vérité déjà évoquées avec *parce que*. En effet, l'emploi de *puisque* permet à l'auteur de s'assurer que son énoncé ne souffrira d'aucune contestation. Soient les énoncés [3] suivants :

3a- Il faut redouter qu'un totalitarisme déstabilise la société, *puisque* il s'attaque particulièrement à ses fondements les plus solides. *MT*, 2958, 27/07/2011, p15, c1, 179.

3b- Il permet également une bonne maîtrise des troupes, *puisque* il est organisé avec un bureau. *CT*, 9802, 09/06/2011, p3, c3, 111.

3c- La date du promis serait effectivement impossible à connaître avant l'heure *puisque* la religion de référence future ne serait pas encore apparue. *LJ*, 910, 16/01/2007, p9, c1, 18.

Le principal objectif que visent les auteurs des énoncés qui précèdent est leur réussite auprès des allocutaires. Cette visée nous situe dans l'argumentation étant donné qu'elle a pour objectif de convaincre le lecteur. En fait, cette théorie consiste à distinguer entre les aspects du raisonnement relatifs à la vérité et ceux qui sont relatifs à l'adhésion. Ainsi, l'alternative rhétorique caractérise les exemples [3] à travers les conditions d'efficacité et de vérité recherchées par les journalistes de la presse écrite en employant *puisque* car, *puisque* est teinté d'une valeur argumentative. En effet, de [3a] à [3b], la conjonction *puisque* est présentée comme un composant rhétorique qui favorise, chez l'allocutaire, l'adhésion à un argument plus ou moins crédible. Bref, *puisque* apparaît comme un instrument aux mains des journalistes visant à faire accepter des informations et taire des contestations. Cet objectif rejoint l'un des rôles de la presse à savoir : forger et former l'opinion.

Ce qu'il faut dire, c'est qu'en employant *car*, les journalistes des médias écrits ont l'air de relever la raison, le motif, en employant *parce que*, en revanche, ils dissipent le doute chez les lecteurs allocutaires en attribuant aux énoncés un caractère de vérité. En outre, *puisque* est un élément rhétorique qui vise à faire accepter les informations telles qu'elles sont présentées par les rédacteurs. Ces marqueurs sont dotés d'une force persuasive et leur usage dans la presse est destiné à faire adhérer le lectorat à une thèse, à un point de vue ou une opinion voire à une idéologie. En bref, ils sont pourvus d'une dimension argumentative de manière à infléchir des façons de voir et de sentir.

### 3.1.3. Les prépositions de cause

Certaines phrases comportent des indications relatives à leur dynamique discursive, dynamique baptisée *argumentative* parce qu'elle intervient en effet dans les enchaînements qui ont pour point d'intersection les connecteurs argumentatifs. C'est dans ce sillage que se situent les prépositions ou locutions prépositives de cause érigées en connecteur. Pour le prouver, les énoncés [4] ci-après nous servent d'illustration.

4a- En effet, la parfumerie Gandour qui faisait partie des leaders sur le secteur de la cosmétique au Cameroun *grâce à* ses laits de toilette et parfums employait plus de 600 jeunes camerounais dont environ 500 permanents. *LNE*, 3433, 05/03/2013, p.4, c 4, l 48.

4b- acculer en 2<sup>ème</sup> mi-temps par les nigériens, Coton résistera *grâce à* quelques interventions décisives de son gardien international. *LM*, 415, 12/04/2012, p.10, c 1, l 18.

4c- La polémique continue, *à cause du* prénom qui apparaît dans le décret présidentiel les désignant. *LJ*, 1433, 10/05/2013, c 5, l 37.

L'interprétation argumentative de ces énoncés peut s'effectuer à deux niveaux différents. Le premier niveau concerne l'environnement discursif du connecteur. En effet, les segments situés de part et d'autre du marqueur sont d'abord des arguments. Mais sans le connecteur de cause, le rapport entre les deux arguments reste muet. Le deuxième niveau est l'apport du connecteur qui vient orienter le raisonnement vers la relation de cause à effet.

Autrement dit, l'on peut expliquer la grande variété de marqueurs destinés à assurer la jonction argumentative. Les prépositions *grâce à* et *à cause de* utilisées dans la série [4] font donc partie de la rhétorique de persuasion. En fait, *à cause de* déploie une argumentation entre un fait non souhaitable et sa conséquence ; contrairement à *grâce à* qui est un lien argumentatif entre un fait positif et son résultat.

### 3.2. La portée argumentative des connecteurs de conséquence

L'orientation sémantique d'un énoncé détermine ses visées argumentatives. Une orientation à laquelle participent les connecteurs de conséquence. Ceux-ci ont pour rôle d'organiser logiquement le raisonnement et d'en assurer la cohérence. L'analyse de la série [5] le démontre à souhait.

5a- Mais nous devons éviter de penser comme beaucoup que « nous sommes camerounais » *donc* que les choses doivent se faire différemment dans notre pays. *LNE*, 3197, 27/03/2012, p.4, c 1, l 65.

5b- Le processus de recrutement d'un nouveau sélectionneur se poursuit *donc* en France. *MT*, 3397, 10/05/2013, p.8, c 2, l 14.

5c- *Ainsi donc*, les camerounais ne verront jamais le bout du tunnel. *LM*, 3574, 16/04/2012, p.8, c 1, l 37.

5d- Initié par l'Association pour l'éducation et le développement, association à but non lucratif, elle n'est *par conséquent* la propriété d'aucun individu, d'aucune famille et reste ouvert à toute les bonnes volontés. *LNE*, 3187, 13/13/2012, p.8, c 1, l 10.

Les opérateurs présents dans les exemples ci-dessus servent de stratégie argumentative. Les exemples [5a] et [5b] s'inscrivent dans un syllogisme ayant comme fonction explicite d'introduire la conclusion sur la base des prémisses. En d'autres termes, le marqueur *donc* conduit à des conclusions qui se déduisent des arguments d'un principe, d'une thèse ou d'une supposition. Ce marqueur dévoile aussi une fonction implicite dans les deux phrases portant sur le caractère déductif du raisonnement. Autrement dit, l'aspect déductif en [5a] réside dans le fait que le Cameroun étant un pays comme tous les autres, il n'est pas évident que les choses se passent autrement ou qu'il connaisse une situation qui lui est particulière, non commune aux autres.

En [5b], malgré le caractère incomplet de l'énoncé, on peut néanmoins comprendre qu'il y aurait une situation qui, normalement, devrait empêcher le processus de recrutement. Le rédacteur déduit donc que malgré les perturbations, la sélection se poursuit sans difficulté. De quoi admettre que les connecteurs servent à expliciter une relation entre un avant et un après dans le raisonnement tout en accomplissant leur mission qui consiste à assurer la cohésion interphrastique et la cohérence textuelle.

Cependant, il est important de retenir que la conclusion à laquelle conduit *donc* n'est qu'une conséquence. Ce qui fait surgir à ses côtés les opérateurs *ainsi* et *par conséquent* présents respectivement en [5c] et [5d]. L'association de *ainsi* et *donc* en [5c] crée un effet de renforcement argumentatif dans la mesure où *ainsi* marque la consécution au même titre que

*donc*. Toutefois, il s'en distingue par le fait qu'il témoigne la conformité avec ce qui vient d'être dit. La visée ici n'est pas que persuasive, mais aussi de conviction, d'assurance et de certitude.

Considéré comme un synonyme de *donc*, *par conséquent* en [5d] a valeur d'assurance. En effet, compte tenu de son environnement discursif, il est employé pour dissuader les membres de l'association d'une quelconque appropriation et persuader ceux qui désirent y adhérer. Le processus argumentatif qu'il introduit se comprend à double sens. D'un côté, une persuasion dite négative constituant une mise en garde et de l'autre, une persuasion positive représentant une main tendue.

Tout compte fait, les opérateurs de conséquence, quelles que soient les différentes théorisations évoquées, conservent toujours les traits qui en font ce que l'on pourrait nommer des introducteurs conclusifs, et donnent à voir dans les jeux communicatifs la trace d'un raisonnement déductif, c'est-à-dire la trace d'une logique démonstrative. Dès lors, il est clair que ces connecteurs accomplissent dans tous les cas une fonction consistant à exprimer le cheminement d'un raisonnement, ou du moins la logique de construction des arguments qui est celle de l'argumentation. Il apparaît alors que ces morphèmes peuvent, semble-t-il, être recatégorisés fonctionnellement, dans le cadre communicatif, comme servant l'expression d'une pensée.

### 3.3. La portée argumentative des connecteurs de concession

Les connecteurs de concession se subdivisent en adverbes, conjonctions de subordination et prépositions.

#### 3.3.1. Les adverbes concessifs

Les adverbes constituent la classe la plus variée des concessifs par rapport aux subordinants et aux prépositions ; les coordonnants étant exclus. Dans ce cadre, un des buts visés concerne l'étude des adverbes concessifs et les dynamiques discursives concessives qui y sont liées. Si nous admettons que la concession est déjà en elle-même une argumentation vu son orientation sémantique, nous pourrions comprendre et dégager la visée argumentative contenue dans les illustrations suivantes :

6a- Le chef d'état-major français des armées, l'amiral Edouard Guillaud, avait déclaré que la mort d'Abouzeid était « probable », soulignant *toutefois* que son corps n'avait pas été « récupéré ». *CT, 10294, 05/03/2013, p032, c 4, l 14.*

6b- C'est ainsi que l'un des groupes les plus actifs, le M23, qui a *pourtant* pris langue avec le gouvernement pour des négociations qui piétinent a sommé les forces gouvernementales d'abandonner. *CT, 10447, 18/10/2013, p.30, c 1, l 49.*

6c- Si des progrès non-négligeables ont ainsi été enregistrés, ces dernières années, force est de constater qu'un grand nombre de femmes enceintes reste *cependant* en marge des services de santé et des soins appropriés à leur état. *CT, 10338, 10/05/2013, p.15, c 1, l 17.*

6d- Un hommage très personnel qui viendra *cependant* redonner à celui qui eut la tâche, ô combien difficile, d'immortaliser, grâce à sa sculpture, la réunification du Cameroun, la place qu'il mérite dans l'histoire de notre pays. *MT, 3402, 17/05/2013, p.3, c 4, l 13.*

Les connecteurs contenus dans les énoncés ci-dessus comportent une richesse sémantique qui ressortit à leur charge argumentative. En effet, les contenus que relient les morphèmes *toutefois*, *pourtant* et *cependant* sont destinés à rectifier, à nuancer ou à réfuter l'un de l'autre. Seulement, il faut faire intervenir le contexte d'énonciation.

Ainsi, l'orientation argumentative des exemples [6] ci-dessus permet aux rédacteurs d'atteindre un but autre que celui d'informer. Il s'agit de la mise en place des conditions de vérité qui permettent de conduire le lectorat vers certaines conclusions en le détournant des



autres. Cette influence révèle par conséquent la force argumentative des adverbes de concession.

### 3.3.2. Les subordonnants concessifs

Comme nous venons de le voir au paragraphe précédent, les énoncés contenant un connecteur de concession sont porteurs de visée argumentative. C'est dire que l'orientation argumentative est inscrite non seulement dans l'énoncé lui-même, mais aussi dans des marques linguistiques spécifiques que sont les marqueurs qui articulent ces différents énoncés. Soient les phrases [7] ci-après :

7a- *Quoiqu'*entouré de ses redoutables « dogos », sa brutale garde, il fait preuve de diplomatie. *LJ*, 1433, 10/05/2013, p.5, c 3, l 31.

7b- *Même si* cet attentat n'a été revendiqué, certains le rattachent à des actes posés par les partisans de Mohamed Morsi. *LM*, 3944, 21/10/2013, p.10, c 4, l 20.

7c- Les poulains de J. Nyonga ont exprimé leur détermination à gagner ce match, *encore que* c'est le seul qui leur reste pour se qualifier. *LNE*, 3189, 15/03/2012, p.11, c 4, l 17.

7d- Et ce comportement n'est pas le propre de nos prétendus humoristes, *bien qu'*ils en détiennent la palme de l'entortillement intellectuel pour soutirer le maximum de billets de banque à ceux qui les regardent. *LJ*, 1379, 24/01/2013, p.3, c 6, l 10.

À travers les contenus et plus précisément la présence des connecteurs de concession, les exemples [7] portent des indications à la fois informatives et rhétoriques qui renseignent sur le fait d'actualité et le point de vue ou la position de l'auteur.

Pourtant, l'objectif premier de la presse est d'informer. Pourquoi mettre en avant plan la dimension persuasive ? L'examen des exemples [7] exclut toute hypothèse d'une informativité première et souveraine. Cependant, une valeur argumentative y est décelable indépendamment de la valeur informative que revêtent ces énoncés. Ce mécanisme relève des stratégies argumentatives assurées par les connecteurs concessifs *quoique*, *même si*, *encore que* et *bien que*.

### 3.3.3. Les prépositions concessives

Par ailleurs, la préposition dite concessive est celle qui a pour propriété de renforcer l'assertion faite dans la proposition à laquelle le syntagme qu'elle introduit est rattaché. C'est de cette propriété qu'elle tire sa valeur argumentative. Cependant, notre corpus nous a fourni une seule préposition. Il s'agit de *malgré* dont la visée argumentative est fort évocatrice. Les exemples [8] en sont une parfaite illustration.

8a- Du côté du service internet, « aucune perspective d'amélioration n'est envisagée pour le 4<sup>e</sup> trimestre », *car malgré* la forte demande pour le haut débit, les opérateurs privés ne sont pas autorisés à déployer la fibre optique. *CT*, 10448, 21/10/2013, p.12, c 4, l 20.

8b- Voilà matière à réfléchir, surtout quand on sait que les créateurs camerounais ne font pas un gros chiffre d'affaire parfois *malgré* leur talent. *MT*, 3352, 05/03/2013, p.12, c 5, l 9.

8c- Ceci grâce à la mise sur pied, *malgré* un contexte économique toujours difficile, d'un train de mesures en faveur des populations. *LMO*, 490, 04/03/2013, p.5, c 1, l 59.

8d- Les camerounais, *malgré* le poids économique, de leur pays dans la sous-région, *malgré* sa situation stratégique, et l'hospitalité de ses populations sont toujours malmenés partout dans les pays de la Cemac. *LNE*, 3197, 27/03/2012, p.2, c 4, l 13.

La stratégie argumentative déployée dans les exemples ci-dessus nous invite à les examiner cas par cas. La situation est telle qu'en [8a], la forte demande du haut débit ne fait pas fléchir l'interdiction du déploiement de la fibre optique par les opérateurs privés. Il y a même une sorte de renforcement du lien argumentatif avec l'agencement côte à côte de *car* et de *malgré*. Le marqueur *car* introduit une justification et *malgré* en assure la visée concessive. La valeur argumentative de concession y est fortement marquée malgré la fonction première

de l'énoncé : l'information. De quoi comprendre que l'information dans la presse camerounaise étale une double visée : informative et argumentative.

Dans l'énoncé [8b], le rédacteur fait comprendre au lectorat que le talent n'est pas toujours synonyme de bonnes affaires. Pour l'exprimer, il utilise le marqueur *malgré* qui introduit un contre-argument. D'ailleurs, ce marqueur fait partie des *connecteurs contre-argumentatifs* définis comme des morphèmes marquant une relation de contre-argument à l'acte directeur préalablement asserté. Il en est de même des énoncés [8c] et [8d].

### 3.4. La portée argumentative des connecteurs d'opposition

Tout comme les concessifs, les connecteurs d'opposition se dégagent parmi les coordonnants, les subordonnants les adverbes et les prépositions.

#### 3.4.1. Les coordonnants d'opposition

Les conjonctions de coordination sont de divers ordres à savoir : la cause, la conséquence, l'alternative, l'addition et l'opposition. Parmi les oppositifs, apparaissent *mais* et *or*. Ces deux coordonnants sont dotés d'une force argumentative. Mais comment les rédacteurs de la presse s'en servent-ils ? L'analyse des énoncés [9] nous en dira plus.

9a- Les gendarmes ont été intrigué de les entendre dire qu'ils ont vu des individus se diriger vers le cabinet du ministre, *mais* n'ont pas eu le réflexe professionnel de se renseigner sur leur identité. *LMO*, 490, 04/03/2013, p.3, c 3, l 29.

9b- Une adepte du pagne part de Mbalmayo pour se procurer ce tissu important de la fête selon elle, *mais* Albertine repartira encore sans le précieux tissu. *LNE*, 3433, 05/03/2013, p.9, c 1, l 20.

9c- *Or*, la CPDC le suspecte, non sans raison, de mettre en place les ingrédients de fraude des prochaines élections, surtout qu'il se proclame enfin partisan du recensement électoral biométrique qu'il avait récusé en 2010. *MT*, 3402, 17/05/2013, p.15, c 3, l 40.

9d- *Or*, il est aujourd'hui évident qu'il n'y a pas consensus autour de ce texte. *LM*, 3574, 16/04/2012, p.8, c 1, l 19.

La description générale de *mais* montre que lorsqu'on coordonne deux propositions *p* et *q* par ce marqueur, on ajoute à *p* et à *q* les deux idées suivantes. D'abord, qu'une certaine conclusion *r* que l'on a précisé dans l'esprit et que le destinataire peut retrouver, serait suggérée par *p* et infirmée par *q* : autrement dit, *p* et *q* ont, par rapport à *r*, des orientations argumentatives opposées. Ensuite, que *q* a plus de force contre *r* que *p* n'en a en sa faveur : de sorte que l'ensemble *p mais q* va dans le sens de *non-r*. *Mais* est donc porteur d'un mouvement argumentatif qui, sans l'environnement discursif, ne saurait se déduire.

L'argumentativité des phrases [9a] et [9b] provient de la conjonction *mais*, dans la mesure où elle oriente ces énoncés vers des conclusions auxquelles son absence n'aurait pas pu conduire. En effet, *mais* apporte une restriction à la portée de l'assertion qui précède. Sur le plan discursif, l'argument donné en premier a la valeur d'un thème présenté comme faisant l'objet d'une convergence de points de vue entre les interlocuteurs. Dans ce sens, la concession argumentative présente un cas particulier de relation concessive. Elle constitue la reprise d'un énoncé dont le locuteur rejette la responsabilité sur l'extérieur. Cependant, le locuteur conserve l'assertion préalable pour proposer son point de vue personnel sur le fait. Il en profite pour rectifier les conclusions déductibles. Ce qui remet en question la fiabilité des écrits des rédacteurs de la presse au Cameroun dans la mesure où ils sont plus argumentatifs qu'explicatifs.

En s'interrogeant sur les unités linguistiques porteuses d'orientations argumentatives dans un énoncé, Rey (1999 : 412) cherche à déterminer les éléments qui confèrent à un discours sa portée argumentative. Ce à quoi Ducrot (1982 : 144) répond en stipulant qu'elles

sont inscrites à la fois dans l'énoncé lui-même et dans des marques linguistiques spécifiques que sont les connecteurs. C'est dans ce sens qu'on retrouve *or* parmi les connecteurs. Les énoncés dans lesquels il apparaît relèvent du syllogisme ; c'est-à-dire qu'il introduit un contre-argument ou une objection à une thèse. En d'autres termes, il fait glisser un argument dont la fonction est soit d'invalider, soit de valider directement l'argument précédent, tout en apportant une information permettant d'arriver à une conclusion. C'est ce rôle qu'il joue dans les énoncés [9c] et [9d] où il fait ressortir toute sa valeur argumentative.

Les mouvements concessifs convoqués ci-dessus nous font admettre que ces deux coordonnants conduisent à déterminer l'orientation argumentative des énoncés. A ce sujet, ils s'affirment comme des opérateurs argumentatifs au même titre que les marqueurs adverbiaux et les subordinants. En fait, lorsqu'on les applique aux énoncés, ils modifient inéluctablement la classe des conclusions qui leur est attachée.

### 3.4.2. La subordination oppositive

S'agissant de la subordination oppositive, elle est marquée par la locution *alors que* dans notre corpus. Celle-ci est dite oppositive et peut varier, prenant soit une valeur contrastive, soit une valeur contradictoire. Toutefois, ces différentes valeurs se résument en statut dit adversatif, car cette locution introduit une implication non respectée ou un engagement non tenu. Les énoncés [10] le prouvent.

10a- L'annonce a été faite sur sa page Facebook officielle *alors que* le gradé de l'armée égyptienne dénonce un acte terroriste qu'il dit s'inscrire « dans une série de lâches opérations terroristes ». *LM*, 3944, 21/10/2013, p.10, c 2, l 5.

10b- De leur côté, hier, mercredi, les filateurs de l'Etat du Gujarat se sont mis en grève pour deux jours *alors que* le gouvernement annonçait que, malgré l'interdiction d'exporter, l'Inde honorerait ses engagements. *LNE*, 3187, 13/03/2012, p.7, c 3, l 14.

10c- Mieux, la machine est capable de détecter une carte défaillante, qu'elle verse dans un premier approprié *alors que* les bonnes cartes sont recueillies ailleurs. *LJ*, 1379, 17/05/2013, p.7, c 1, l 26.

10d- Comment comprendre qu'il n'y ait aucun frémissement de la part des hautes instances de la République *alors qu'*il y a péril en la demeure. *MT*, 3402, 17/05/2013, p.8, c 5, l 9.

Dans les énoncés ci-dessus, *alors que* introduit une subordonnée oppositive dite contradictoire. En d'autres termes, il établit une contradiction entre les faits contenus dans les propositions qu'il relie. En effet, on observe une nuance entre l'assertion de la principale et celle de la subordonnée ; nuance qu'introduit le marqueur *alors que*. La nuance réside dans l'invalidation de l'argument contenu dans la proposition principale. Ce jeu fait partie des stratégies argumentatives dont usent les rédacteurs de la presse.

### 3.4.3. Les adverbes oppositifs

En matière d'expression de l'opposition, les adverbes servent à la liaison des propositions ou des phrases. Parmi ceux qui ont une valeur d'opposition, on peut retenir *certes*. Il exprime une opposition et sert à souligner le point sur lequel on fait une concession. Cependant, *certes* marque un mouvement argumentatif partiel qui exige d'être complété par *mais*. C'est la raison pour laquelle ce marqueur s'emploie régulièrement avec *mais* comme le témoignent les exemples ci-après :

11a- On pouvait *certes* estimer à mille le nombre de participants ayant pris le départ de cet événement culturel annuel, *mais* un chiffre en-deçà de celui des précédentes éditions. *LNE*, 3433, 05/03/2013, p.9, c 1, l 43.

11b- On est *certes* pas arrivé *mais*, c'est désormais un document qui doit être perfectionné au fur et à mesure pour qu'au bout de quelques années nous ayons un code électoral parfait. *LM*, 3574, 16/04/2012, p.3, c 5, l 38.

L'argumentation à orientation oppositive contenue dans les phrases [11] ci-dessus est le résultat de l'association *certes ...mais*. Dans cette série d'exemples, *certes* souligne le premier mouvement de la structure oppositive. Autrement dit, une première proposition *p* est attribuée à un énonciateur dont le locuteur se distancie plus ou moins nettement. Ouvrant le second mouvement de l'opposition, *mais* a pour charge d'introduire une proposition *q* prise plus franchement en charge par un énonciateur avec lequel le locuteur s'associe. Nous comprenons, à travers cette contrainte, pourquoi ce couple est indissociable, du moins, en ce qui concerne l'expression de l'opposition. Les rédacteurs de ces énoncés adhèrent à la logique d'Adam (1997 :8) selon laquelle

*en soulignant un premier mouvement d'adhésion aux normes qui régissent l'espace sémantique d'un énonciateur E1, l'assertion marquée par certes ne se transforme en concession que parce que cet espace sémantique est précisément celui que le locuteur (L), après avoir admis son existence et reconnu sa pertinence, ne va pas prendre en charge.*

En fait, après avoir admis la vérité d'une première proposition, ils assertent avec plus de force les propositions introduites par *mais*. Le premier mouvement, marqué par *certes*, est considéré comme l'acte d'opposition proprement dit. Il existerait donc une contrainte de complétude sur les suites des propositions comportant *certes* et où sa seule présence manifesterait la subsistance de certaines réserves dans l'esprit du locuteur. Ce point de vue justifie pourquoi certains rédacteurs l'emploient dans leurs énoncés. La combinaison de *certes...mais* dans les phrases ci-dessus participe des stratégies argumentatives dont les auteurs de l'information écrite font preuve.

#### 3.4.4. Les prépositions d'opposition

Les connecteurs ont pour rôle de caractériser la nature argumentative des énoncés. En outre, ils réorientent la portée argumentative des énoncés à travers leurs valeurs sémantiques. Parmi les diverses classes de connecteurs qui expriment la relation d'opposition, figure en bonne place la catégorie des prépositions. Mais, leur nombre est aussi réduit qu'on en retrouve que la locution *par contre*. Ce marqueur exprime un contraste parce qu'il permet d'introduire une opposition entre deux faits dont l'un fait ressortir l'autre. Cette préposition marque en fait une relation dont la cause n'a pas été suivie par l'effet attendu. Le contraste représente dans ce cas une propriété subjective que le locuteur dissocie de la thèse soutenue. La valeur d'opposition provient ainsi de la confrontation des deux pôles. La série [12] ci-après le démontre :

12a- Dans bon nombre de maisons, on y trouve surtout les restes de médicaments, ou une ou deux boîtes achetées en prévision. **Par contre**, les médicaments que l'on prend continuellement sont déposés à un coin de la table à manger sur le réfrigérateur ou dans d'autres endroits inappropriés. *LJ, 1311, 09/11/2012, p.5, c 1, l 9.*

12b- Il souligne par ailleurs que les chefs de 3<sup>e</sup> degré peuvent au plus s'asseoir sur les chaises à trois pieds. **Par contre**, les sièges de quatre pieds portant des images de lion ou de panthère sont réservés au chef supérieur. *LJ, 1378, 19/02/2013, p.9, c 5, l 9.*

12c- Normal, l'entreprise en question a une autorisation. **Par contre**, les curieux mettent ces casses sur le compte de la proclamation des résultats des élections législatives et municipales. *LJ, 1543, 21/10/2013, p.7, c 4, l 23.*

Dans l'exemple [12a], le rédacteur parle du lieu de conservation des médicaments dans les ménages. La déclaration *Par contre, les médicaments que l'on prend continuellement sont déposés à un coin de la table à manger sur le réfrigérateur ou dans d'autres endroits inappropriés* est en contradiction avec l'énoncé précédent, puisque généralement les

médicaments ont des coins appropriés pour être conservés. Cette analyse s'applique aussi bien à l'énoncé [12b] qu'à [12c]. Dans ce procédé, un argument en défaveur de la déclaration est rejeté par le contre-argument qui suit l'élément oppositif. Ce dernier rend caduque l'objection potentielle de l'interlocuteur ; et signifie qu'on peut retrouver les médicaments n'importe où malgré les indications de conservation.

Ces exemples ont des valeurs contrastives comparables, mais des structures légèrement différentes. En [12a], le contre-argument à l'opposition correspond à la reprise de la thèse ; en [12b], le contre-argument est la précision sur la chaise réservée au chef supérieur ; en [12c], il repose sur la justification de l'acte posé dans l'énoncé précédent. La reprise de la thèse est sous-entendue. Malgré ces légères différences, il est clair que tous ces énoncés dévoilent une opposition entre deux constituants. Ainsi, le marqueur *par contre* contenu dans les énoncés [12] est doté d'une force argumentative qui constitue un point d'appui pour les rédacteurs afin d'atteindre leurs objectifs vis-à-vis du lectorat. L'information qui doit être diffusée en toute impartialité se voit habillée de stratégies argumentatives dans le but de convaincre.

**Conclusion :** Au terme de cette analyse, il en ressort que les connecteurs logiques revêtent une dimension et une visée argumentatives non négligeables dans la presse. Ils sont repérables parmi les coordonnants, les subordonnants, les adverbes et les prépositions et regroupés dans quatre grands groupes à savoir : la cause, la conséquence, la concession et l'opposition. En effet, l'argumentativité des marqueurs de cause réside dans le désir de justifier, d'expliquer, de dissiper le doute ou de faire accepter les informations telles qu'elles sont présentées par leurs auteurs. Ce qui a pour conséquence de faire adhérer le lectorat à une thèse, à un point de vue ou une opinion voire à une idéologie. Par ailleurs, les connecteurs de conséquence constituent des introducteurs conclusifs qui participent à bâtir un raisonnement déductif ayant pour point d'ancrage la logique démonstrative. S'agissant des concessifs, ils servent à la mise en place des conditions de vérité qui orientent le lectorat vers certaines conclusions souhaitées par les rédacteurs et le détournent de celles qu'il aurait pu tirer sans visée persuasive. Ils servent ainsi à rectifier, à nuancer ou à réfuter les informations susceptibles d'être contestées. En outre, les marqueurs d'opposition revêtent une visée argumentative contrastive ou contradictoire destinée soit à invalider un fait, soit à émettre des réserves dans l'esprit des locuteurs. De ce fait, tout cet ensemble participe globalement des stratégies argumentatives mais avec quelques nuances ; phénomène qui ressortit à une visée persuasive des connecteurs logiques dans la presse. En effet, ces morphèmes contribuent non seulement à la structuration des énoncés de presse, mais aussi à la force argumentative desdits énoncés de manière à les rendre plus argumentatifs qu'explicatifs. On assiste ainsi à une reconsidération de la réalité de l'actualité qui s'impose comme fait incontestable destiné à forger l'opinion du lectorat et asseoir une certaine idéologie.

### Références bibliographiques

- ADAM Jean-Michel, 1997, « Du renforcement de l'assertion à la concession : variations d'emploi de *certes* », in *L'Information grammaticale*, n° 73, pp.3-9.
- AMOSSY Ruth, 2006, *L'Argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin.
- ANSCOMBRE Jean Claude et DUCROT Oswald, 1988, « Argumentativité et informativité », dans *De la métaphysique à la rhétorique*, Meyer éd., Editions de l'Université de Bruxelles, pp. 79-94.
- ANSCOMBRE Jean-Claude, 1995, *La Théorie des topoï*, Paris, Kimé.

- BASSANO Dominique et CHAMPAUD Christian, 2000, « L'Étude de la fonction argumentative : problèmes et perspectives », dans *Langages*, n° 18, pp. 176-189.
- BEAUVOIS Jean-Louis et JOULE Roger, 1987, *Soumission et idéologies : psychosociologie de la rationalisation*, Paris, PUF.
- BRETON Philippe, 2003, *La Parole manipulée*, Paris, La Découverte.
- CHARAUDEAU Patrick, 2005, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert.
- DE FORNEL Michel 1989, « Parce que et le problème d'inférence », dans *Cahiers de linguistique française*, n° 10, Genève, Université de Genève, pp.171-192.
- DUCROT Oswald, 1982, « Note sur l'argumentation et l'acte d'argumenter », dans *Cahiers de linguistique française*, n° 4, Université de Genève, pp. 143-164.
- DUCROT Oswald, 1983, « Puisque : essai de description polyphonique », dans *Revue Romane*, n° 24, Copenhague, Université de Copenhague, pp. 166-185.
- GRIZE Jean Blaise, 1990, *Logique et langage*, Paris, Ophrys.
- MAINGUENEAU Dominique, 1991, *L'Analyse du discours*, Paris, Hachette.
- OLERON Philippes, 1987, *L'Argumentation*, Paris, PUF.
- PERELMAN Chaim, 1997, *L'Empire rhétorique. Rhétorique et argumentation*, Paris, Vrin.
- REY Joëlle, 1999, « Approche argumentative des textes scientifiques : la traduction de or en espagnol », dans *Meta : journal des traducteurs / Meta : Translators' Journal*, vol. 44, n° 3, pp. 411-428.